

## 3EMES RENCONTRES REGIONALES DE L'ECONOMIE DE PROXIMITE 22 mai 2014

### FICHE INITIATIVE

#### THEME : DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ET CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX

**Titre :** Halle des Terroirs : une vitrine des productions locales associées à un atelier de transformation

**Porteur de projet :** Communauté de Communes du Pays Roussillonnais / Association Halles des Terroirs

#### ➤ Le contexte

Porté par une association de 62 agriculteurs locaux ayant constitué, sous forme de SARL, 6 micro-filières d'approvisionnement (fruits, légumes, viandes, céréales, produits laitiers et cave/épicerie), l'outil « Halles des Terroirs » permettra dès le mois de mai 2014 de « massifier » l'offre commerciale de produits agricoles (transformés ou non) en circuits courts.



#### ➤ Les objectifs

- 1- Créer une vitrine des productions "locales" et de la valeur ajoutée sur le pays Roussillonnais
- 2- Faire découvrir un nouveau mode de distribution et de « vente directe locale » permettant de toucher de nouveaux consommateurs.
- 3- Offrir une alternative en termes de débouchés commerciaux aux exploitations agricoles engagées dans les micro-filières.
- 4- Développer de l'emploi localement

#### ➤ Les actions réalisées

- 1- Création d'une surface de vente de 720 m2 dédiée aux productions des micro-filières.
- 2- Création d'une surface de 1200m2 d'ateliers de transformation et de stockage des produits agricoles permettant leur valorisation en accélérant le processus des « circuits courts ».

#### ➤ En quoi cette action participe au renouvellement du modèle de développement du territoire

Concept innovant qui fait en sorte que l'outil de production et de vente soit maîtrisé et piloté par le monde agricole = émergence d'un nouveau mode de gouvernance de projet.

#### ➤ Le financement de l'action

Sur un total de 2 075 000€ d'investissements concernant l'opération :  
- 518 602€ de subventions publiques ont été accordées (UE/FEADER ; Région RHONE-ALPES/PSADER CDDRA Rhône Pluriel ; Conseil général de l'Isère)  
Et

- 60 000€ ont été apportés par la CCPR à l'association au titre d'une convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2014 portant sur la communication,
- Plus fonds propres apportés en capital par les différentes sociétés et les agriculteurs les composant,
- Plus prêts bancaires.

➤ **Les points de vigilance ou de progrès à envisager**

Partenariats à développer avec d'autres structures des filières courtes.

**Pour en savoir plus**

Nom / Prénom : Laurent Salleron

Coordonnées : Communauté de Communs du Pays Roussillonnais, Rue du 19 mars 1962 38 556 Saint-Maurice-l'Exil

Mail : laurent.salleron@ccpaysroussillonnais.fr

Tel : 04 74 29 31 00